



<b>Genre de document :</b>	Projet de modifications
<b>N° du document :</b>	51-601
<b>Objet :</b>	Projet de modifications <i>sur la Liste des émetteurs assujettis</i>
<b>Date de publication :</b>	Le 15 décembre 2008
<b>Entrée en vigueur :</b>	Le 15 décembre 2008

---

**PROJET DE MODIFICATIONS MODIFIANT  
L'INSTRUCTION GÉNÉRALE LOCALE 51-601 DE LA  
COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
LISTE DES ÉMETTEURS ASSUJETTIS**

1. L'annexe A *Principales lacunes qui justifient une déclaration de défaut de l'Instruction générale locale 51-601 Liste des émetteurs assujettis* est modifiée par les présentes
  - (a) Dans le paragraphe 1(e) par la suppression de « Norme multilatérale 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (NM 52-109) » **et son remplacement par** « Norme canadienne 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (NC 52-109) » ;
  - (b) Dans le paragraphe 1(n) par la suppression de « Norme multilatérale 52-110 sur le comité de vérification ou par la norme 52-109 *Audit Committees* de la Colombie-Britannique » **et son remplacement par** « Norme canadienne 52-110 sur le comité de vérification ; » ; et
  - (c) Dans le paragraphe 1(o) par la suppression de « NM 52-109 » **et son remplacement par** « NC 52-109 ».
2. Le présent projet de modifications entre en vigueur le 15 décembre 2008.